

ISSN 18118-6998



Bibliothèque Nationale du Congo

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____**Numéro 16, Vol. 1, juin 2019**____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC

____Numéro 16, Vol. 1, juin 2019____



**Publication annuelle de l'Interdisciplinaire Groupe de
Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION ANNUELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA

Comité de rédaction

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka,
Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné
Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique

Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba,
Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université
Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire
(UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell
University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Dominique Ngoïe-Ngalla, Professeur (Université Marien
Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Charles Zacharie Bowao Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie
Waniaka Bonguen Oyongmen, Maître de conférences (Université de Yaoundé
I), Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de
Lubumbashi), Bamba Mamadou, Maître de conférences (Université Alasane
Ouattara, Bouaké), Hugues Mouckaga, Professeur (Université Omar Bongo
de Libreville), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de
Libreville), Marcel Nguimbi, Professeur (Université Marien Ngouabi),
Auguste Nsonssissa, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi).

Adresse

Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642

FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)

E-mail : igrac.congo2018@gmail.com

Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 05 551 89 42

S O M M A I R E

Volume 1

Éditorial	11
Articles	
<i>Histoire, Sciences politiques, Relations internationales et diplomatie</i>	
Izis Arméline NGANTSIO, L'alimentation traditionnelle des Ngangwel, peuple téké de la République du Congo de 1960 à 1990	15
Brunel B. M. MAKAYA et J. E. GOMA-THETHET, Trajectoire biographique d'un leader politique congolais : Jean Félix-Tchicaya (1903-1961)	35
Serge Rufin KAYA BILALA, La civilisation matérielle de la communauté beembe du Congo des origines à nos jours	53
Lucien NIANGUI GOMA, Le rôle des prêtres catholiques dans le développement des relations politiques et économiques entre le Portugal et le royaume Kongo (XV^e-XVII^e siècles)	83
Aristide F. MASSOUÉMA et J. E. GOMA-THETHET, Impact de l'éducation chrétienne sur les rites et croyances des Lumbu du Congo (1913-1965)	97
Roland Christian MBINDA-NZAOU, Analyse des rapports politiques du royaume du Lwangu avec le Diangala (XVII^e-XIX^e siècles)	115
Jean Félix YEKOKA, Le statut de la femme kongo saisi à travers le contrat juridique de mariage (XVII^e-XIX^e siècles)	143
N'guessan Bernard KOUAMÉ, Le processus d'industrialisation de Bouaké et ses conséquences de 1921 à 1980	165
Clotaire MESSI ME NANG, Les dynamiques historiques de la musique rap au Gabon (1990-2016)	187

Henri YENZAPA, Abraham Constant NDINGA MBO et Joachim E. GOMA-THETHET, **Les turbulences démographiques en Oubangui-Chari : cas du Bas-Mbomou de 1891 à 1960** 219

Vigny Felande MALÉLA Miantama et Joachim E. GOMA-THETHET, **L'application de la Loi n° 5-2011 « portant promotion et protection des peuples autochtones du Congo » chez les Bongo de Sibiti de 2011-2014** 245

Brahima OUATTARA, **Les festivités du 14 juillet et leurs implications dans la société coloniale et postcoloniale ivoirienne : cas de Bouaké 1914-1964** 267

Didié KOUAKOU KOUADIO, **Les Français et la structure du pouvoir politique Ngban de 1893 à 1950** 289

Esther O. KOUALOU et S. DIANZINGA, **Partir aux colonies : cas du voyage de la France au Congo de 1880 à 1939** 315

Marcel IPARI, **Sur les pas du Père Émile Zimmermann : histoire de l'implantation des premières missions catholiques dans le sud-ouest du Congo de 1897 à 1930** 337

Apollinaire SÉLÉZILO, **Enjeux de l'ethnolinguistique synchronique et de l'ethnicité en République centrafricaine** 357

Mohamed ABDOU, **L'État africain face au développement paradoxal : le paradigme de la « double contingence » comme nouvelle voie de recherche** 389

N'dri Laurent KOUAKOU, **La diplomatie sud-coréenne à l'ère de la ruée vers l'Afrique (1961-2016)** 409

Fabrice NFOULÉ MBA, **Le processus de transposition et de différenciation des normes administratives coloniales en Afrique noire francophone (1959-1977)** 435

Joseph ITOUA, **La dimension spirituelle du pouvoir dans le royaume Kongo** 461

Le processus d'industrialisation de Bouaké et ses conséquences de 1921 à 1980

Bernard Nguéssan KOUAMÉ *

Résumé

La politique d'industrialisation de la ville de Bouaké est motivée par plusieurs raisons parmi lesquelles nous citons la proximité des matières premières, la diversification des entreprises déjà existantes et le développement de la ville de Bouaké. L'implantation solide de ces entreprises a eu un impact considérable sur la ville. En effet, elle a attiré une population venue d'horizons divers pour l'emploi industriel. Ainsi, après leur installation dans la ville, de nouveaux comportements ont été observés dans le rang de ces immigrants. Ce peuplement massif de la ville a engendré une évolution du nombre d'activités. Ce qui a fait de Bouaké une des villes les plus peuplées de la Côte d'Ivoire aux activités socioéconomiques diverses.

Mots clés

Industrialisation, Immigration, Entreprises, Populations, Main-d'œuvre, Citadins.

Abstract

The industrialization policy of the city of Bouaké is motivated by several reasons among which we mention the proximity of raw materials, the diversification of existing businesses and the development of the city of Bouaké. The solid establishment of these companies has had a considerable impact on the city. Indeed, it has attracted a population from various backgrounds for industrial employment. Thus, after their installation in the city of Bouaké, new behaviors were observed in the rank of these immigrants. This massive population of the city has led to an evolution in the number of activities. This made Bouaké one of the most populated cities in Côte d'Ivoire with various socio-economic activities.

*Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
E-mail kouabersan@gmail.com

Keywords

Industrialization, Immigration, Businesses, Populations, Labor, City dwellers.

Introduction

En 1961, dans son article portant sur « Quelques problèmes des grandes villes dans les pays sous-développés », S. Milton (1961, p.198) indiquait : « La rapidité avec laquelle les villes grandissent et la population urbaine augmente est un phénomène général dans les pays du Tiers monde. Ce fait est d'autant plus important que c'est la ville qui cristallise la volonté de progrès et qui prépare, en réalité, le processus de développement. La ville est le reflet du monde industriel, le lieu où les gouvernements mettent en pratique leur politique de développement à travers l'implantation des entreprises ». Ces propos de S. Milton sur les effets de la politique d'industrialisation sont réels en Côte d'Ivoire, et plus précisément à Bouaké, puisqu'après l'implantation des entreprises, la ville a connu un développement rapide de la population avec des effets immédiats.

La ville de Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire, sur un relief plat, avec une constellation de villages autour d'elle : 143 villages sont dénombrés dans un rayon de 20 kilomètres¹. Bouaké est influencée par un climat tropical humide à quatre saisons². Elle appartient au V baoulé, zone de transition forêt-savane qui fait de la ville, un carrefour routier, au contact de deux espaces d'échanges complémentaires. Dans cette ville de la Côte d'Ivoire, le processus d'industrialisation a débuté en 1921 avec l'installation des Établissements Robert Gonfreville. Il s'est poursuivi jusqu'en 1980, date à laquelle fut ouvert un atelier de tissage pour l'exportation dans l'enceinte des Établissements Robert Gonfreville. Aussi, à partir de 1980, à l'instar de toute la Côte d'Ivoire, Bouaké tombe t- elle dans une léthargie qui s'est accentuée. Peu à peu les usines s'essoufflent,

¹www.fatom.org/akwaba/presentation-ci/bouake.php, consulté le Jeudi 26 Janvier 2017 à 23 h 10 Minutes.

² Saison chaude, sèche et non pluvieuse (novembre à février);
Saison chaude, humide et pluvieuse (mars à juin);
Saison fraîche, humide et peu pluvieuse (juillet à août) ;
Saison fraîche, humide et pluvieuse (septembre et octobre) ;

les investissements s'épuisent, les grands chantiers en cours sont suspendus, des licenciements frappent de plus en plus de monde. La ville qui a connu une croissance spatiale, démographique et économique extraordinaire, connaît un déclin industriel (P. Janin, 2001, p. 177-189).

Porter notre choix sur ce thème, c'est montrer le rôle joué par les industries implantées à Bouaké dans le développement socioéconomique de la ville. Cette étude mérite donc un intérêt particulier car elle met en exergue la mise en place progressive des différentes industries dans la ville de Bouaké et les effets à court et à long terme que cela a induit. Partant de ce fait, une préoccupation s'impose : comment s'est fait le processus d'industrialisation de Bouaké et quelles sont les conséquences qui en découlent ? La réponse à cette interrogation suscite l'émission de trois hypothèses :

- l'implantation des entreprises à Bouaké fut possible grâce à un certain nombre de facteurs ;
- le processus d'industrialisation de la ville de Bouaké s'est fait en deux phases ;
- l'installation des entreprises à Bouaké eut un impact socioéconomique sur la ville.

Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté plusieurs techniques et méthodes. D'abord, nous avons fait appel aux sources d'archives collectées aux Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI) à travers les séries 1EE, 1QQ et 1RR. Ensuite, nous avons utilisé les informations contenues dans les productions scientifiques telles que les articles, les mémoires et les thèses. Nous avons aussi recouru aux travaux réalisés par les chercheurs de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer (ORSTOM) sur les villes de Côte d'Ivoire en général et sur Bouaké en particulier. Pour illustrer nos argumentations, nous avons utilisés des tableaux. Enfin, nous avons mis un accent particulier sur les sources orales. Les informations recueillies nous ont permis d'une part, de déterminer les conséquences liées au processus d'industrialisation à Bouaké, d'autre part, de subdiviser ce travail en trois grandes parties. La première partie met l'accent sur les facteurs qui ont favorisé l'implantation des entreprises à Bouaké ; la deuxième partie insiste sur le processus d'industrialisation de la ville de Bouake; la troisième partie fait

ressortir l'impact du processus d'industrialisation sur la ville de Bouaké.

1. les facteurs ayant favorisé l'implantation des entreprises à Bouaké

Les raisons de l'implantation des entreprises à Bouaké sont multiples mais nous insistons sur trois grandes raisons : la proximité des matières premières, la diversification des entreprises déjà existantes et le développement de la ville de Bouaké.

1.1. La proximité des matières premières

La région de Bouaké dispose d'une agriculture très diversifiée du fait de la situation de cette zone au contact de la forêt et de la savane. En plus des cultures vivrières nécessaires à la consommation, cette zone produisait les matières premières telles que le tabac, le coton et le sisal (J. Chevassu et A. Valette, 1972, p. 132) qui ont favorisé l'implantation des entreprises dans cette localité. Quatre industries sont concernées par ce facteur de proximité des matières premières. Ce sont les Établissements Robert Gonfreville, FIBAKO, MTCI³ et TRITURAF (J. Chevassu et A. Valette, 1972, p. 132).

L'implantation de l'usine Gonfreville fut motivée par la présence du coton dans la région de Bouaké. Selon Alain Dubresson (1989, p. 23) :

C'est au cours de ses nombreuses tournées dans les villages baoulé que Robert Gonfreville constate non seulement l'importance du travail artisanal du coton (filature, tissage, teinture) mais surtout la médiocre qualité des fils utilisés et la faiblesse du rendement des métiers manuels. Il décide alors de tenter l'aventure manufacturière et fait le pari de fabriquer des fils, des pagnes et des couvertures en transformant le coton sur place, à Bouaké. En 1921, après deux ans de négociations avec son commanditaire havrais, Robert Gonfreville installe, dans un scepticisme quasi général, la première usine textile de Côte d'Ivoire.

³ Mc Croft Tobacco Côte d'Ivoire

C'est donc l'intérêt accordé par la population baoulé à la culture cotonnière et à l'artisanat du tissage et de la filature qui incita M. Robert Gonfreville à monter une usine de textile dans la ville (B. N. Kouamé, 2015, p. 229). Aussi, de 1921 à 1933, la région du Baoulé était-elle la première région productrice de coton en Côte d'Ivoire. Selon le chef de service des textiles en Côte d'Ivoire, pendant la guerre⁴, la production de ce textile avait pris une assez grande extension, notamment dans le Baoulé. À partir de cette période, un service des textiles fut créé dans la colonie. Une impulsion méthodique fut donnée alors à la culture du coton qui progressa très rapidement jusqu'en 1933 (Jacquier, 1933, p. 237-241). Cette présence du coton dans la région de Bouaké a suscité la création d'autres entreprises dont le but est d'apporter un encadrement efficace dans la culture de ce produit. Nous citons d'abord la CFDT⁵. Cette compagnie a assuré l'essor de la culture cotonnière dans cette zone en mettant en place une organisation structurée (A. M. Cotten, 1968, p. 237). Ainsi dès sa création en 1966, la société CFDT s'est engagée dans des opérations de développement de la production du coton à travers l'égrenage.

En 1974, la CIDT⁶ reprend les activités de la société CFDT (A. Cathérine, 1978, p. 38). Cette politique de la société CFDT et plus tard de la CIDT dans le traitement du coton ont renforcé la présence des Établissements Robert Gonfreville dans la région. Cependant, vers la fin des années 1970, la production du coton connaît une baisse dans la région à cause du prix d'achat très bas. Cette situation provoqua l'abandon de cette culture et le déplacement massif des populations de la zone de Bouaké vers les zones forestières où la culture du café et du cacao offrait un travail moins pénible et rapportait 250 frs le kilogramme (A. Catherine, 1978, p. 38) au lieu de 75 frs le kilogramme de coton. La zone de culture du coton remonte alors vers le nord où Korhogo devient la capitale du coton, avec les Établissements Robert Gonfreville comme premier acheteur de ce coton du nord (K. Saraka, 2017). L'implantation de l'usine TRITURAF dans la ville de Bouaké est due également à la proximité des matières premières. En effet, à la suite d'une convention, cette

⁴ Il s'agit de la première guerre mondiale qui a eu lieu de 1914 à 1918.

⁵ Compagnie Française pour le développement des fibres textiles

⁶ Compagnie Ivoirienne pour le Développement Textile

société devait acheter toute la production en graines de coton de la CIDT. L'activité de base de cette unité industrielle est la trituration de la graine de coton pour la production d'huile raffinée, sous la marque « *Oleor* » devenue plus tard « *Eclador* » (S. Ouattara, 2016). L'entreprise traite en outre les graines de soja, la graine de palmiste, le tournesol, les amandes de karité et les amandes de cacao (S. Ouattara, 2016). Quant à FIBAKO, elle bénéficiait depuis sa création jusqu'aux années 1950 de la présence, dans la région nord de la Côte d'Ivoire, du sisal, matière première qu'elle utilise. Et les créateurs ont estimé que l'implantation de cette unité industrielle entre le lieu de production du sisal au Nord et le marché principal qu'est la région côtière, était la plus satisfaisante (J. Chevassu et A. Valette, 1972, p. 129). Cette matière première a donc favorisé l'implantation de cette usine à Bouaké. L'implantation de la société MTCI⁷ a été favorisée par la présence de la culture du tabac dans la région de Bouaké. Depuis sa création en 1956 jusqu'aux années 1970, cette société s'est engagée dans le traitement du tabac provenant de la région. Son implantation est due également à des raisons techniques, c'est à dire la conservation du tabac plus facile à Bouaké qu'Abidjan et aussi par la volonté de la CAITA⁸, un des actionnaires, chargé du développement de la culture du tabac dans la région (J. Chevassu et A. Valette, 1972, p. 129).

Au regard de ce qui précède, nous retenons que la proximité des matières premières a joué un rôle fondamental et déterminant dans l'implantation de certaines unités industrielles dans la ville de Bouaké. Cette proximité de matières premières a donc été un avantage pour ces entreprises car elle a favorisé des économies sur les coûts de transport des matières premières. Mais, avec les avantages que présente cette proximité de matières premières, d'autres raisons telles que la diversification des entreprises déjà existantes ont été d'un apport appréciable dans l'industrialisation de la ville de Bouaké.

⁷ Mc Croft Tobacco Côte d'Ivoire

⁸ Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains

1.2. La diversification des entreprises déjà existantes

L'implantation des entreprises à Bouaké a été suscitée par la volonté d'autres entreprises plus anciennes qui existaient déjà dans la ville. Cette politique concerne deux grands ensembles composés de :

- ERG., SOCITAS, SOLINCI : ces entreprises se sont spécialisées dans le domaine du textile ;
- FIBAKO, SOFITIS, SETCI, IVOIREMBAL : elles se sont engagées dans la fabrication des cordes et des sacs d'emballage.

Cette politique de diversification d'entreprises déjà existantes répond au désir de ces entreprises de s'agrandir et de diversifier productions et marché tout en bénéficiant d'une infrastructure de gestion en place. Ici, les facteurs de localisation liés à la proximité des matières premières importent peu. À titre d'exemple, il faut noter que la SOFITIS, entreprise spécialisée dans la fabrication des sacs en sisal a été créée et implantée à Bouaké en 1967. À cette époque, il n'y avait plus de sisal en Côte d'Ivoire. Quant à la SOLINCI, la SETCI, la SOCITAS et l'IVOIREMBAL, elles ont été créées sans tenir compte des matières premières dont elles avaient besoin pour leur fonctionnement. Ces entreprises traitent des matières synthétiques importées. Tous les marchés se situent à Abidjan. Ce sont des établissements secondaires qui jouissent d'une certaine autonomie mais dépendant toujours de la maison-mère qui est soit les ERG ou FIBAKO. Elles ont donc bénéficié de ces maisons-mères, de terrain, de personnel, de l'aide technique et d'un cadre de gestion (A. Cathérine, 1978, p. 39). C'est cet appui des maisons-mères qui justifient leur implantation à Bouaké. Elles n'ont donc pas été créées par l'effet d'industrialisation de la région mais pour répondre à la volonté d'extension des maisons-mères. Cette volonté d'extension est donc un gage de bonne santé de ces entreprises, c'est-à-dire l'autofinancement. À toutes ces raisons, il faut ajouter le développement accéléré de la ville de Bouaké.

1.3. La croissance de la population et la situation géographique de la ville de Bouaké

La ville de Bouaké a connu à partir des années 1970 un développement spectaculaire. Plusieurs raisons expliquent cette

situation. Dans un premier temps nous notons la taille démographique de la ville de Bouaké. En 1970, la ville de Bouaké enregistrait une population estimée de 130 000 habitants (A. M. Cotten, 1974, p. 183). En dehors d'Abidjan dont la population s'élevait à 600 000 habitants, Elle était la seule de sa dimension, dans un ensemble où l'on ne trouvait que des villes de moins de 50.000 habitants (A. Catherine, 1978, p. 129). Outre la taille démographique, nous notons dans un deuxième temps, la situation géographique de la ville de Bouaké. La ville est entourée d'une couronne dense de petites villes et bourgs ruraux. La ville est également située à un carrefour d'axes importants composés de routes importantes, de la voie ferrée et d'un aéroport. Cette situation lui confère une position centrale à l'intérieur du pays et par rapport aux pays limitrophes. Tous ces facteurs ont non seulement joué un rôle important dans le développement de la ville mais aussi et surtout dans l'installation des entreprises à Bouaké. En effet, la taille démographique a constitué un vaste marché de consommation important dans le développement des entreprises et un vaste réseau de recrutement de main-d'œuvre qualifiée (C. Aubertin, 1978, p. 15). Ainsi, la position stratégique a-t-elle fait de la ville un pôle d'attraction et une zone d'influence de la région qui dessert le nord de la Côte d'Ivoire et aussi une partie des pays limitrophes tels que le Mali et la Haute Volta, actuel Burkina Faso. Le chemin de fer a joué un rôle important dans le transport des matières premières et des marchandises. Elle a rendu le transport beaucoup plus rapide, plus important et moins coûteux (A. B. Konan, 2015, p. 12).

Outre ces raisons, d'autres, de moindre importance, ont apporté leur contribution dans la localisation des entreprises à Bouaké. L'implantation de la SABM s'inscrit dans le cadre de la demande intermédiaire des entreprises du bâtiment. Cette entreprise produit des éléments préfabriqués en béton. Quant à la SIMA, elle doit son implantation à Bouaké principalement à une raison d'ordre politique (J. Chevassu et A. Valette, 1972, p. 7). En effet, une personnalité locale influente, actionnaire de la société a imposé cette localisation. Les autres sociétés telles que la CIDT⁹, la SODEPRA¹⁰ et la SODERIZ¹¹ sont des organismes de développement régional issus de

⁹ Compagnie Ivoirienne pour le Développement Textile

¹⁰ Société pour le développement de la Production Animale

¹¹ Société de Développement du riz

la volonté gouvernementale. Leur présence à Bouaké, comme dans la plupart des grandes villes, résultent de la politique de la mise en valeur des ressources agricoles du pays.

2. Le processus d'industrialisation de la ville de Bouaké

2.1. Démarrage timide de l'industrialisation de Bouaké de 1921 à 1956

La création des entreprises à Bouaké s'est faite par vagues successives avec un démarrage timide. En effet, en 35 ans, c'est-à-dire de 1921 à 1956, seulement quatre entreprises ont pu s'installer à Bouaké, exceptés, les différents aménagements effectués.

Tableau n° 1 : Les principales entreprises de Bouaké de 1921 à 1956

Dates de créations	Principales entreprises	Les principaux aménagements
1921	Établissements Robert Gonfreville (ERG.)	Atelier de filature tissage
1945	FIBAKO	Fil, ficelle, cordage en sisal
1946	ERG	Début d'une activité de confection
1951	ERG	Début de l'activité teinture
1956	MTCI	Cigarettes
1956	SABM	Préfabrication en béton

Source : A. Catherine : *Contribution pour une étude des aspects spatiaux de l'industrialisation en Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Centre de Petit-Bassam, Sciences humaines, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 35-36.

Ce tableau présente la première catégorie d'industries implantées à Bouaké pendant la période coloniale. Elle est dominée par les industries textiles. On enregistre la présence d'une industrie de

préfabrication de béton et de fabrication de produits à base de tabac. On ne note pas la présence d'industries alimentaires proprement dites.

2.2. L'accélération de l'industrialisation de Bouaké à partir de 1962

À partir de 1996, on assiste à une accélération du processus d'industrialisation de Bouaké. Cette rapidité avec laquelle l'industrialisation évolue est due à la volonté des nouvelles autorités dirigeantes de faire de Bouaké une ville industrielle qui désengorgerait la ville d'Abidjan. Ainsi, en seulement dix-huit ans vingt entreprises y compris les différents aménagements effectués, s'installèrent à Bouaké. Le tableau ci-dessous montre de façon évolutive le processus d'industrialisation à partir de 1962.

Tableau n°2 : Les entreprises de Bouaké de 1962 à 1980

Dates de Créa- tion	Principales entreprises	Les principaux aménagements
1962	Les yaourts du Baoulé	
1966	CFDT	Egrenage de coton
1966	ERG	Ouverture de l'atelier confection
1967	SOFITIS	Sac en sisal
1967	SBB	Boissons gazeuses + glace
1967	Imprimerie commerciale du centre	
1967	SIMA	Menuiserie, meubles
1968	SODERIZ	Décorticage du riz
1969	ERG.	Début de l'activité impression
1969	SOCITAS	Tissus synthétiques
1970	SOLIBRA	Boissons gazeuses
1971	ERG.	Début de l'activité ouvrage en tissus autres que confection
1971	SETCL.	Toiles, sacs et cordes en

		plastique tissé
1971	SITAB.	Reprise de la MTCI, début de l'activité cigares
1972	SBB	Début de l'activité brasserie
1974	CIDT	Reprise de la CFDT
1974	SOLINCI	Soutien-gorge
1976	TRITURAF	Huile de coton
1978	SOFITIEX	SOCITIS rachète FILCOTEX (près d'Abidjan)
1978	IVOIREMBAL	Groupe FIBAKO
1980	E.G.	Ouverture d'un atelier tissage pour exportation

Source : A. Catherine, op.cit., p. 35-36.

Le tableau n° 2 présente une deuxième catégorie d'entreprises. Elles furent créées après l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Elles sont dominées par les industries alimentaires à cause de l'augmentation de la population qui constitue un vaste marché de consommation. Presque toutes les industries y sont représentées faisant de Bouaké une zone industrielle après Abidjan. La présence renforcée de toutes ces unités industrielles eut un impact considérable sur la ville de Bouaké.

3. L'impact du processus d'industrialisation sur la ville de Bouaké

3.1. L'accélération du flux migratoire vers Bouaké due à l'emploi industriel direct

Les flux migratoires vers la ville de Bouaké sont liés en premier lieu à l'emploi industriel. En effet, la ville représentant un centre de service avec pour fonction dominante l'emploi industriel à cause de la multiplicité des entreprises, attira une population nombreuse en quête de travail. L'immigration liée à l'emploi industriel a débuté après l'implantation de l'usine Gonfreville dans la ville de Bouaké. Cette immigration est l'œuvre de M. Robert Gonfreville qui parcourait les villages à la recherche d'ouvriers. En effet, selon Kouassi Saraka (2017), après la mise en route de l'entreprise à Bouaké, M. Robert Gonfreville parcourut les villages proches de Bouaké pour trouver le personnel nécessaire à la bonne marche de l'entreprise. À cette

époque, la ville de Bouaké ne disposait pas de main d'œuvre nécessaire car étant peuplée de militaires, de commis et de commerçants. La seule alternative était la recherche de main d'œuvre dans les villages environnants. Les villages qui fournirent le plus d'employés furent les villages proches de l'usine parmi lesquels : *Konankankro*, *Allokokro* et *Gnankoukro*. Ne sachant pas lire ni écrire, cette main d'œuvre immigra vers Bouaké pour être employée dans l'usine. Mais pour pérenniser leur place, M. Robert Gonfreville s'appuya sur les réseaux parentaux¹², créant en quelque sorte des chaînes locales de main d'œuvre auxquelles les responsables de l'usine pouvaient faire appel en cas de besoin (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p 72). Ce système connu du succès car à partir de 1950, les villages touchés par ce vaste réseau de recrutement virent leurs générations d'ouvriers, fils, neveux puis filles, nièces se succéder aux postes de travail ou y accédant par recommandation¹³.

De ce point de vue, les Établissements Robert Gonfreville sont le complexe dont le recrutement en main d'œuvre est le plus axé localement. Selon l'enquête réalisée par Alain Dubresson (1988, p. 72), 59,2% des travailleurs de l'usine Gonfreville sont originaires du département de Bouaké, avec une forte proportion de natifs des villages de la sous-préfecture proprement dite c'est-à-dire 28,08 %, proche de l'usine textile, les autres villages du département (18,4%) étant plus nombreux que les ouvriers nés à Bouaké-ville (12,8%). La situation très particulière de cette entreprise est héritée des modalités de recrutement initiées par le fondateur de l'entreprise. Ce mouvement migratoire enregistré par la ville de Bouaké s'est accentué dans les années qui ont suivi immédiatement l'indépendance. En effet, les deux recensements, l'un réalisé en 1958¹⁴ et l'autre en 1961¹⁵ ont permis de constater que le taux de croissance qui était de l'ordre de 5% par an entre 1958 et 1961, est passé de 9% entre 1961 et 1969 (P. Castella et D. Baillon, 1970, p. 5). Ainsi de 1958 à 1969, la ville de Bouaké a vu

¹² Il s'agit des générations d'ouvrier, fils et neveux puis filles et nièces qui se succèdent aux postes de travail aux pères et oncles et qui accèdent par recommandation à l'emploi industriel.

¹³ Sur ce point voir « Histoire d'une entreprise », in *Gonfreville 1921-1971 : Cinquante ans d'industrie en Afrique*, ERG, 1971, 30 p.

¹⁴ Recensement démographique de Bouaké, juillet-août 1958, Direction de la statistique.

¹⁵ Enquête socio – économique sur la ville de Bouaké, SEDES, 1961

doubler sa population. Cette croissance spectaculaire est essentiellement due à des mouvements migratoires. Il apparaît clairement que l'emploi industriel a contribué au renforcement de la population de nationalité ivoirienne et a surtout provoqué une arrivée de populations dites forestières dans la ville de Bouaké.

À partir des années 1970, l'usine étend ses activités et fait appel à une main d'œuvre mieux scolarisée. À partir de cette période, l'on assiste à l'élargissement de l'aire de recrutement. À cet égard, la main d'œuvre du « Grand Ensemble¹⁶ » qui dispose de 441 emplois est très nettement distincte de celle du reste du complexe : 66,3% des salariés ne sont pas originaires du département de Bouaké ; 11,9% sont nés dans la ville, 5% dans les villages de sous-préfecture et 16,8% dans les autres villages du département (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p. 72). Avec l'exemple des Établissements Robert Gonfreville, nous disons que les motifs de migration de la population vers Bouaké sont pour la plupart liés à l'emploi industriel.

En 1975, le recensement général de la population de la Côte d'Ivoire donne une population estimée à 175 000 habitants pour la ville de Bouaké. Au niveau de la répartition ethnique, cette population est inégalement répartie. Selon Yves Marguerat (1981-1982, p. 303), la seconde agglomération ivoirienne est ainsi peuplée par 29,9% de Baoulé, 15,4% de Malinké ivoiriens et 15,3 % de Maliens, 11,1% de Voltaïques, 4,8% de Senoufo, 2,9% de Koulango, 2,3% de Bété et 2% d'Agni. Une analyse minutieuse de cette répartition ethnique révèle que les aires d'origine des migrants à Bouaké relèvent d'énormes disparités, toutefois les principales ethnies sont représentées à Bouaké depuis 1975.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons retenir que la ville de Bouaké a connu une immigration de population ivoirienne après l'implantation des entreprises dont la première se situe en 1921. À partir de cette date la ville n'a cessé de connaître une croissance démographique. Ces populations de nationalité ivoirienne vont connaître un changement du cadre de vie à cause du statut qui change. Ce statut passe désormais de non salarié à une population salariée.

¹⁶ C'est une branche des Établissements Robert Gonfreville

3.2. La mise en place d'un programme social

À Bouaké, il y a des salariés des différentes entreprises qui n'habitaient pas la ville avant l'obtention de leur emploi. Ils sont natifs des villages proches, ils y résidaient encore et étaient assimilés à une population de provenance extérieure contribuant à l'accroissement démographique de la ville. En dehors de ceux-ci, il y a ceux qui ne sont pas originaires de la ville mais qui y résident. À ceux-là, se pose le problème de l'habitat. Cette question est sous la double dépendance de la politique des entreprises et de celle de l'État. Pour les entreprises, le champ d'intervention est limité. Une première forme d'aide, directe a été instituée. Elle consistait à loger gratuitement ou non le personnel de direction et d'encadrement et parfois quelques agents de maîtrise.

À Gonfreville, l'eau et l'électricité étaient gratuites mais les charges locatives oscillaient entre 5000 frs et 15 000 francs, prix modeste relativement à leur qualité (A. Dubresson et B. Lootvoet, 1985, p. 94). À cet effet, 130 villas de la concession ERG, qui fait face à l'usine, étaient destinées aux cadres, aux agents de maîtrise et à quelques ouvriers dont la spécialité rendait indispensable une proximité d'habitat facilitant une mobilisation rapide. Ces ouvriers intervenaient dans l'entretien des chaudières, dans les services informatiques ou ils sont des responsables de services.

Quant à la SITAB¹⁷, elle a mis en place un programme social très avancé. Sur le plan du logement, une cité ouvrière a été construite. Comme les villas des Établissements Robert Gonfreville, les prix de ces maisons sont modestes relativement liés à leur qualité. Cette cité ouvrière abrite vingt logements et une école. Si dans les autres villes de l'intérieur¹⁸, l'État a entrepris un vaste programme de logements confié à la SOGEFIHA¹⁹, à Bouaké, cette politique n'a pas été appliquée. Mais que les sociétés immobilières publiques soient intervenues ou non et que les entreprises industrielles aident

¹⁷ Société Ivoirienne des Tabacs

¹⁸ Il s'agissait de construire des cités à proximité du lieu de travail, avec l'appui des sociétés d'État, SETU pour le lotissement, SOGEFIHA pour l'édification des bâtiments, et d'attribuer à la plupart des salariés des logements en location ou en location-vente. Seule la cité SOGEFIHA de Dimbokro a été construite en 1977.

¹⁹ Société pour la Gestion et le Financement de l'Habitat

inégalement et diversement leurs salariés, le phénomène majeur qui participe à la modification du comportement du nouveau citoyen est que les travailleurs des entreprises de Bouaké occupent en majorité un habitat locatif. De ce constat, trois catégories de personnes se révèlent : les locataires, les propriétaires et les hébergés. Si la proportion de propriétaires et d'hébergés varie à Bouaké, c'est le statut de locataire qui est majoritaire. Ce changement de cadre de vie et le statut de salarié lié à l'industrialisation ont occasionné la création de plusieurs activités.

3.3. Le développement des autres activités parallèles ou de l'emploi indirect

Après l'implantation des entreprises à Bouaké, le nombre d'activités parallèles a connu une évolution. Ces activités concernent plusieurs domaines (A. Dubresson et B. Lootvoet, op.cit., p. 20 et 23). Ce sont les activités de service, les activités de production et les activités de commerce.

3.3.1. Les activités de service

Les activités de service se répartissent en cinq catégories : ce sont les Réparations, les Transports, la Restauration-Hôtellerie, les services Juridique et Médical, et autres services. Le service des Réparations concerne plusieurs domaines d'activités. Ces services se retrouvent hors du marché ou dans le marché de Bouaké. Ce sont les services suivants : Réparation-automobile, Rebobinage, Réparation cycle, Vulcanisation, Réparation Radiotélévision, Réparation-froid, l'horlogerie, Réparations diverses. Les activités de transport sont de plusieurs ordres (K. Saraka, 2014). Ce sont les charrettes à bras, les taxis, les bus de ramassage, les transports-marchands. En ce qui concerne la Restauration-Hôtellerie, comme le nom l'indique, ce service concerne les activités de restauration et d'hôtellerie. Ce sont les services suivants : les Hôtels, les Restaurants, les Maquis, les plats préparés, les *Abokis*, les beignets-les galettes, les bars-buvettes, les boissons locales, les dancings, les boutiques- buvettes. Les Services juridiques et médicaux concernent les activités juridiques et médicales. Ce sont les notaires, les huissiers, les architectes, les

cliniques, les médecins, les infirmiers privés. Les autres services sont de plusieurs ordres. Ils concernent plusieurs activités. Ce sont les Auto-écoles, les coiffures-défrisages, les blanchisseries, les photographies, les lavages-auto, les cireurs de chaussures, les photocopies et plastifications, les cinémas, les assurances, les banques, les organismes de crédits, etc.

3.3.2. *Les activités de production*

Les activités de production se répartissent en sept catégories. Ce sont les secteurs primaires, l'agro-alimentaire, le textile et le cuir, le travail du bois, le travail des métaux, la bijouterie et l'artisanat d'art, divers métiers de bâtiments, et autres productions. Le secteur primaire concerne le maraichage, les pépinières et l'élevage avicole. Quant à l'agro-alimentaire, il concerne les minoteries, les décortications, les fabricants d'*attiéké*, les boulangers, les fabricants de pain sucré, le fumage de poisson, les fabricants de *Tiapalo*²⁰. Le textile et le cuir concernent les activités suivantes : le tissage filature (les tisserands), la couture confection (les tailleurs), la teinture, la tapisserie et la fabrication de matelas, la cordonnerie, etc. Quant au travail du bois, des métaux, la bijouterie et l'artisanat d'art et les divers métiers de bâtiment, il concerne toutes les activités relatives au travail du bois. Ce sont la scierie, la menuiserie, la sculpture, le travail du rotin, la vannerie, etc. Concernant le travail des métaux, nous citons les forgerons, la ferronnerie et soudure, la tôlerie, la ferraille, etc. La bijouterie et l'artisanat d'art concernent la bijouterie, la poterie, la calligraphie, l'imprimerie, la céramique et les artistes. À toutes ces activités, s'ajoutent les divers métiers de bâtiments qui concernent la vitrerie, la miroiterie ainsi que les autres productions.

3.3.3. *Les activités de commerce*

Les activités de commerce concernent trois grands groupes (A. Dubresson, 1989, p. 713). Ce sont les commerces généraux, les commerces alimentaires et les commerces spécialisés. Les commerces généraux sont les commerces qui prennent en compte la vente de plusieurs marchandises. Ce sont les chaînes de distribution, les

²⁰ Bière de maïs ou de mil

magasins et les boutiques, les tabliers. Quant aux commerces spécialisés, ils se spécialisent dans la vente de marchandises spéciales. C'est-à-dire le commerce des pièces véhicules, les pièces de cycles, le commerce des tissus pagnes, le commerce de vêtement lingerie, les merceries, les chaussures, chaussettes et habits, les pharmacies, les produits de beauté, les librairies, les radios, disques, cassettes, lunettes et montres bijoux, quincailleries, vaisselles, cuvettes, paniers, matériaux de construction, bois de construction, charbon, bois de chauffe, stations-services. Les commerces alimentaires concernent plusieurs activités commerciales. Nous avons les dépôts boissons, les produits de base c'est-à-dire les tubercules et les céréales, les condiments, les fruits et légumes, les poissons, les boucheries, les volailles et autres aliments.

En somme on retient qu'à la faveur de l'implantation des entreprises à Bouaké, la deuxième ville de Côte d'Ivoire, plusieurs services ou activités ont vu le jour. Ces activités se rencontrent dans tous les domaines et dans tous les quartiers. Elles sont tenues par des personnes de nationalités différentes. En effet, à Bouaké, une étude minutieuse menée par Alain Dubresson (1989, p. 709) a révélé qu'en plus des résultats de rue et de parcelle, une liste de 550 unités regroupant les établissements industriels, les services et les commerces a été identifiée. Ce sont les listes de la Chambre d'Industrie, les listes des sociétés opérant en Côte d'Ivoire et les annuaires téléphoniques. Ainsi Bouaké, la deuxième ville de Côte d'Ivoire dispose après l'implantation des entreprises d'un réseau de PMI, PME ; d'établissements de services et de commerces, des concessionnaires ou dépositaires de marques nationales ou internationales, dont l'implantation n'est pas négligeable. L'implantation des entreprises à Bouaké a donc contribué au développement socioéconomique de Bouaké. Mais de ce développement, d'autres activités à caractère illégal ont connu une évolution. Il s'agit de la prostitution, de la « banque des pauvres » animée par des usuriers ambulants, parmi lesquels figurent beaucoup de Nigériens, qui se déplacent pour collecter des fonds et contribuent à la mobilisation de l'épargne comme aux financements des investissements (S. Ouattara, 2016).

Conclusion

Le processus d'industrialisation de Bouaké s'est fait par vagues successives. La première vague concerne la période coloniale et elle est caractérisée par un démarrage timide du processus. La deuxième vague dite accélérée s'est produite après l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Plusieurs facteurs ont milité en faveur de la mise en place de ces entreprises. L'implantation de ces entreprises a eu d'énormes conséquences sur la ville de Bouaké. Au fort taux d'immigrants se sont ajoutées la mise en place d'un programme social et l'évolution des activités parallèles. Tout ceci a permis à la ville de Bouaké de connaître un développement spectaculaire faisant de la ville l'une des plus peuplées et des plus industrielles de la Côte d'Ivoire.

Sources et bibliographie

1. Les sources

1.1. Les sources d'archives

- 1EE29 (2) : Colonie de Côte D'Ivoire, Cercle du Baoulé, Rapports trimestriels de 1913, 1914, 1920, 1925.
- 1QQ30 : Colonie de Côte D'Ivoire, Cabinet du Gouverneur, Correspondance échangée entre le Président de la chambre de commerce de Côte D'Ivoire entre le les établissements commerciaux et le gouverneur au sujet de diverses affaires commerciales, Procès-verbaux de séance de la chambre de commerce de Côte D'Ivoire, 1911-1912 / 1921-1924
- 1QQ79 : Colonie de Côte D'Ivoire, Cercle de Baoulé Nord, Rapports économiques et commerciaux du cercle du Baoulé Nord et des postes de Bouaké, M'Bahiakro, Tiébissou, Béoumi et Diézoukro : 1901, 1910, 1920, 1921, 1923.
- 1RR27 : Colonie de Côte D'Ivoire, Cabinet du Gouverneur, Correspondance relative aux stations agricoles d'Assikasso, Bouaké, Soubré (1913-1922).
- 1RR57 : Colonie de Côte D'Ivoire, Cabinet du Gouverneur, Rapports des stations cotonnières de Bouaké (1911-1914).

1RR110 : Colonie de Côte D'Ivoire, Cabinet du gouverneur, Correspondance échangées entre le service de l'agriculture, les sociétés de colonisation, le gouverneur et les administrateurs des cercles de Bouaké, Tabou, Aboisso, Bassam, et des Lagunes, à propos de la culture du palmier, de la commercialisation de ses produits et leur carbonisation 1910-1913, 1923-1933.

1.2. Les sources orales

Nom et prénoms	Profession	Fonction	Thème de L'enquête	Date et lieu de l'enquête
KOFFI Django	Ménagère et productrice de coton pendant la période coloniale	Conseillère du chef d'Agbakro	la production du coton et le processus de commercialisation	17 juillet 2014 à son domicile à Agbakro S/ P de Diabo
KOUASSI Konan Anderson,	Ex – assistant de la direction des ressources humaines de Trituraf depuis le 28 Février Avril 1981, actuel Directeur des ressources humaines de la société OLHEOL		la provenance et l'hébergement des employés de Trituraf,	les 14 et 28 Avril 2016 à son bureau
KOUASSI Saraka	Employé de l'usine Gonfreville à la retraite	Chef de famille	la création de l'usine Gonfreville à Bouaké et les critères d'embauche	20 Janvier 2017 à son domicile à Bouaké au quartier Gonfreville

TANO N'GOH Zamienty II	Agent de l'usine Gonfreville à la retraite	Chef du village de Nimbo – Bouaké, Président de la coordination des chefs de village Baoulé de Bouaké,	l'impact socioéconomi que de la création des différentes entreprises sur la ville de Bouaké	le 22 mars 2015 à son domicile à Nimbo,
SARAKA Kouadio	Agent de mairie de Bouaké à la retraite	Membre de la famille du chef	les effets de la diffusion du revenu salarial industriel dans la ville de Bouaké,	17 juillet 2014 à Agbakro S/P Diabo

2. La bibliographie

- ANCEY Gérard, 1970, *L'influence d'un centre urbain sur la zone rurale environnante : l'exemple de Bouaké-Brobo (Côte d'Ivoire)*.
- AUBERTIN Catherine, 1978, *Contribution pour une étude des aspects spatiaux de l'industrialisation en Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Sciences Humaines, Abidjan.
- AUBERTIN Catherine, 1983, *Le Programme sucrier Ivoirien*, ORSTOM, Paris.
- BROU Kouadio et CHARBIT Yves, 1994, « La politique migratoire de la Côte d'Ivoire », in *Revue Européenne des migrations internationales*, Vol. 10, n° 3, 1994, CERPAA CERPOD ORSTOM, Migrations africaines, p. 33-59.
- CASTELLA Pierre, 1970, *Note de synthèse sur l'économie de la ville de Bouaké*, ORSTOM, centre de Petit Bassam.
- CHALEARD Jean Louis, 1996, *Temps des villes, Temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Éditions Karthala, Paris.

- CHEVASSU Jean, VALETTE Alain, 1972, *Industrialisation et croissance régionale en Côte d'Ivoire : Bouaké et sa région*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- CHEVASSU Jean et VALETTE Alain, 1974, *Analyse de deux secteurs industriels : les industries Agro-alimentaires, les industries chimiques et assimilées*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Sciences humaines, Abidjan.
- CHEVASSU Jean ; VALETTE Alain, 1975, *Données statistiques sur l'industrie de la Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Sciences humaines, Abidjan, Côte d'Ivoire
- DUBRESSON Alain, 2003, « Industrialisation et urbanisation en Côte d'Ivoire : Contribution géographique à l'Étude de l'accumulation urbaine », in *l'Information géographique*, volume 67 n° 1, p. 130-133.
- DUBRESSON Alain, 1989, *Villes et Industries en Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Université de Paris.
- DUBRESSON Alain et LOOTVOET Benoit, 1985, *L'usine et la ville II : complexes textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké*, ORSTOM, Centre de Petit Bassam (Abidjan, Côte d'Ivoire).
- JACQUIER, 1933, « Étude documentaire : la production cotonnière de la Côte d'Ivoire en 1933 », in *Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'Afrique occidentale*, n° 164, août, p. 237-241.
- JANIN Pierre, 2001, « Une géographie sociale de la rue africaine (Bouaké, Côte d'Ivoire) », in *Politique africaine*, n° 82, p. 177-189.
- KOUAMÉ N'guessan Bernard., 2015, *Les mutations socioéconomiques dans l'Espace-Nord du Baoulé de 1850 à 1980*, Université Alassane Ouattara.
- LOOTVOET Benoit, 1984, *Artisanat et commerce autour d'un complexe industriel : Données économiques sur Agboville et Dimbokro, République de Côte d'Ivoire*, ORSTOM, Abidjan.
- LESOURD Michel, 1985, « L'exode rural des baoulé et l'urbanisation de la Côte d'Ivoire », in *Espace, Populations, Sociétés, Migrations et Urbanisation*, p. 62-69.
- MILTON Santos, 1961, « Quelques problèmes des grandes villes dans les pays sous-développés », in *Revue de géographie de Lyon*, Volume 36, n° 3, p. 197-218.

- ANCEY Gérard, CHEVASSEAU Jean et MICHOTTE Jean, 1974, *L'Economie de l'espace rural de la région de Bouaké*, ORSTOM, Paris.
- LÊ CHÂU, 1966, *Le commerce dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire) : Une étude économique du commerce régional et inter-régional dans l'ouest africain*, ORSTOM, Paris.
- RIOU G., 1962-1964, *Étude régionale de Bouaké : l'Economie*, Ministère du Plan, République de Côte d'Ivoire.